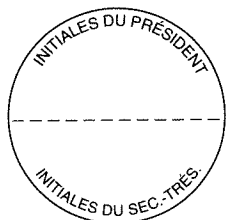


## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution  
ou annotation

---

### **SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 16 MARS 2022, À 19 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

---

#### Étaient présents :

Madame Louise Allie, présidente et conseillère de Belœil  
Monsieur Frédéric Lavoie, premier vice-président et conseiller de McMasterville  
Madame Isabelle Thibeault, deuxième vice-présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil  
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville  
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Jacques Portelance, conseiller d'Otterburn Park  
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

#### Était absent :

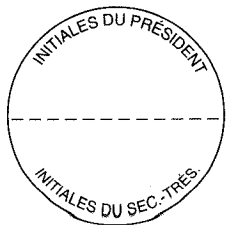
#### Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.  
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2022
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021
7. Affectation des surplus de l'année financière 2021
8. Embauche d'un opérateur en traitement des eaux
9. Embauche d'un opérateur en traitement des eaux
10. Campagne de caractérisation (HIVER 2022)
11. Soumission 2021-Densadeg-04 – octroi de contrat
12. Historique des surverses 2008-2021
13. Historique des performances de traitement 2008-2021
14. États des résultats techniques – janvier 2022
15. Divers
16. Interventions de l'assistance
17. Clôture de la séance



## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution  
ou annotation

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 53 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

22-06

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jacques Portelance

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

22-07

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2022

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Natacha Thibault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jacques Portelance

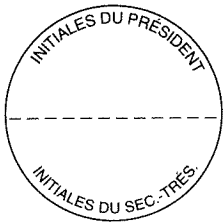
**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2022 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

- 22-007 08-12-21 Lettre de MADAME ANOUK BÉDARD, inspectrice, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous annonçant la suspension temporaire des inspections annuelles (à cause de la pandémie en cours) et nous demandant de lui transmettre certains rapports d'entretien, de systèmes ou d'équipement et de porter une attention au dégagement de certaines aires.
- 22-008 17-01-22 Courriel de MADAME CATHY GOYETTE, directrice générale adjointe, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2021-11-476 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2022.
- 22-009 20-01-22 Lettre de MONSIEUR MICHEL POIRIER, greffier adjoint, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2022-005 amendant la résolution numéro 2021-438 et nommant Isabelle Thibeault, conseillère, et David Morin, conseiller, à titre de délégués ainsi que Marcel Leboeuf, conseiller, à titre de substitut.
- 22-010 21-01-22 Lettre de MADAME SUZANNE GINGRAS, adjointe administrative, SERVICES PRÉCIS D'OPTA, nous informant que sa firme a été mandatée par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour effectuer sans frais l'inspection des chaudières et des appareils sous pression qui sont présents dans nos bâtiments et couverts par la garantie *Bris de machine*.
- 22-011 27-01-22 Lettre de MONSIEUR MARC-OLIVIER LUSSIER, opérateur en traitement des eaux, RAEVR, nous annonçant sa démission et son départ pour le 11 février 2022.
- 22-012 07-02-22 Lettre de MADAME LAURENCE SÉNÉCAL, experte en sinistre, nous transmettant un formulaire de demande d'indemnité intérimaire pour la somme de 42 610,21 \$ pour le dommage à une pompe le 30 mars 2021.
- 22-013 14-02-22 Lettre de MAÎTRE ARMAND POUPART JR, avocat, POUPART & POUPART AVOCATS INC., confirmant, dans le cadre de l'audit 2021, qu'il n'existe aucune réclamation en cours ou éventuelle à l'égard de laquelle la Régie aurait demandé conseil ou d'être représentée.
- 22-014 01-03-22 Courriel de la Vice-présidente à l'équité salariale, CNESST, nous rappelant que la Régie doit produire sa déclaration en matière d'équité salariale au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux  
de la Vallée du Richelieu**



résolution  
ou annotation

**22-08**

**POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Guy Lévesque  
**APPUYÉ PAR** Monsieur David Morin

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 22-02, du chèque numéro 1055 au chèque numéro 1073 du déboursé numéro 202200055 au déboursé numéro 202200154 pour un montant total de 536 040,93 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

**22-09**

**POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE  
31 DÉCEMBRE 2021**

**ATTENDU QUE** monsieur Robert Arbour, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2021;

**ATTENDU QUE** les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2021;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Madame Isabelle Thibeault

**ET RÉSOLU D'accepter** le dépôt des états financiers de l'année 2021 de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Robert Arbour, vérificateur.

**ADOPTÉE**

**22-10**

**POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021**

**ATTENDU QUE** les états financiers pour l'année 2021 de la Régie, tels que déposés par monsieur Robert Arbour, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 129 304 \$;

**ATTENDU QU'**en vertu des articles 614 du Code municipal et 468,45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la Régie;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Isabelle Thibeault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Martin Dubreuil

**ET RÉSOLU**

**QUE** la totalité du surplus est versée au surplus libre.

**ADOPTÉE**

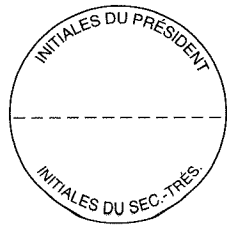
**22-11**

**POINT 8. EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX**

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à l'affichage dans les babillards électroniques en vue de pourvoir au remplacement d'un opérateur qui a quitté la Régie;

**ATTENDU QUE** des dix (10) candidatures reçues, cinq (5) ont été retenues pour des entrevues;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, composé de Jacques Drouin, administrateur, et de Benoit Aubertin, directeur technique, recommande la candidature de Michel Dupuis au poste d'opérateur en traitement des eaux.



## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution  
ou annotation

### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Guy Lévesque  
**APPUYÉ PAR** Madame Natacha Thibault

**ET RÉSOLU D'**embaucher monsieur Michel Dupuis à titre d'opérateur en traitement des eaux à compter du 7 mars 2022, selon les conditions édictées à la lettre d'embauche.

### ADOPTÉE

22-12

### POINT 9. EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à l'affichage dans les babillards électroniques en vue de pourvoir au remplacement d'un opérateur qui quittera la régie;

**ATTENDU QUE** des dix (10) candidatures reçues, cinq (5) ont été retenues pour des entrevues;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection, composé de Jacques Drouin, administrateur, et Benoit Aubertin, directeur technique, recommande la candidature de Vincent Dupuis au poste d'opérateur en traitement des eaux.

### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur David Morin  
**APPUYÉ PAR** Madame Isabelle Thibeault

**ET RÉSOLU D'**embaucher monsieur Vincent Dupuis à titre d'opérateur en traitement des eaux à compter du 18 avril 2022, selon les conditions édictées à la lettre d'embauche.

### ADOPTÉE

### POINT 10. CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (HIVER 2022)

Le conseil d'administration prend acte du rapport du directeur technique concernant les résultats de la dernière campagne de caractérisation réalisée du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2022. Les résultats de la répartition des débits sont les suivants :

Municipalités	Débit mesuré (m <sup>3</sup> /j)	Répartition (%)
McMasterville	1 364	6,27
Belœil	8 164	37,50
Otterburn Park	3 573	16,41
Mont-Saint-Hilaire	8 670	39,82
Total	21 771	100,00 %

22-13

### POINT 11. SOUMISSIONS 2021-DENSADEG-04 – OCTROI DE CONTRAT

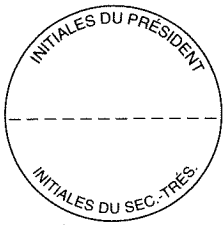
**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres publiques pour le remplacement des modules lamellaires pour un ou ses deux décanteurs;

**ATTENDU QUE** sur les 5 soumissions reçues, la soumission de Filtrum inc. est la plus basse soumission conforme selon les deux options possibles;

**ATTENDU LE** rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, directeur technique, recommandant l'option 2, pour le remplacement des deux décanteurs, d'une somme de 666 395,10 \$, taxes incluses;

### EN CONSÉQUENCE

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jacques Portelance

### **ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Filtrum inc. concernant le projet « 2022-Densadeg-04 », selon l'option 2, d'une somme de 666 395,10 \$, taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

**QUE** cette somme soit payable au fonds de roulement pour un montant de 350 000 \$, lequel dernier montant sera remboursé sur une période de 7 ans.

**QUE** le reste soit payable à même les surplus libres;

**QUE** la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

### **ADOPTÉE**

#### **POINT 12. HISTORIQUE DES SURVERSES 2008-2021**

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'historique des surverses sur le territoire de la RAEVR, et ce depuis l'an 2008. Le constat général est la réduction de 58 % du nombre d'événements entre l'an 2008 et 2021, passant de 1219 événements annuellement à 507.

#### **POINT 13. HISTORIQUE DES PERFORMANCES DE TRAITEMENT 2008-2021**

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'historique des performances de traitement de la RAEVR, et ce depuis l'an 2008. Le constat général est que malgré la hausse de la population de presque 17 % (environ 8 300 personnes) durant cette période, les débits et les charges entrantes à l'usine d'épuration sont à la baisse tandis que les performances épuratoires sont à la hausse, et ce, principalement au cours de la dernière année. Il y a donc encore place à l'augmentation de la population avant d'entrevoir un projet d'augmentation de la capacité de l'usine. La baisse des charges entrantes depuis les trois dernières années coïncide avec le début de la troisième voie (bac brun).

#### **POINT 14. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – JANVIER 2022**

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois de janvier 2022. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour le mois de janvier 2022.

#### **POINT 15. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

#### **POINT 16. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

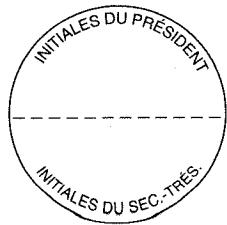
22-14

#### **POINT 17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Martin Dubreuil  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jean-Guy Lévesque

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

### **ADOPTÉE**



## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution  
ou annotation

Il est 20 heures 6 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
Secrétaire-trésorier

Louise Allie  
Présidente